



Financer l'investissement
de nos collectivités

COMMUNIQUÉ DE PRESSE • 11 mai 2017

L'AFL OCTROIE UN PRÊT A 30 ANS POUR LA RECONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE

L'AFL a délivré en février dernier un prêt à 30 ans à la ville de Noyon pour reconstruire deux groupes scolaires. C'est le premier prêt d'une aussi longue durée qu'elle accorde à l'une de ses collectivités membres.

La ville de Noyon, actionnaire du Groupe Agence France Locale depuis 2014, débute cette année la reconstruction de deux groupes scolaires pour un montant estimé à 13 millions d'euros. Pour financer en partie cet important chantier qui s'achèvera en 2019, la ville a choisi de faire appel à l'AFL à hauteur de 4,5 millions d'euros. La Ville de Noyon a souhaité contracter ce prêt sur une durée de 30 ans.

« La concrétisation d'un projet d'une telle ampleur nécessitait immanquablement un véritable partenariat financier fondé sur une assise solide, a déclaré Patrick Deguise, maire de Noyon. Nous avons donc opté pour l'engagement auprès de la Caisse des Dépôts et l'Agence France Locale parce qu'ils sont à ce jour les seuls à proposer des prêts à durée suffisamment longue (30 ans pour l'AFL, 40 ans pour la CDC) qui permettent de faire correspondre au mieux le temps du crédit à celui de la durée de vie de tels bâtiments »

« L'AFL n'avait encore jamais délivré un tel prêt, a ajouté Philippe Rogier, Directeur du crédit de l'AFL. En prêtant sur une durée de 30 ans, l'AFL a une fois encore démontré son engagement pour servir au mieux ses collectivités membres, et est fière d'accompagner Noyon dans un projet d'avenir tel que la reconstruction de ses écoles. »

L'AFL, qui compte aujourd'hui 183 collectivités actionnaires, lancera sa 13^e augmentation de capital en juin.

À PROPOS DE L'AGENCE FRANCE LOCALE

- Le Groupe Agence France Locale est organisé autour d'une structure duale composée d'une part de l'Agence France Locale - Société Territoriale (la maison mère au statut de compagnie financière, appelée la Société Territoriale) et, d'autre part, de l'Agence France Locale (l'AFL, la filiale, établissement de crédit spécialisé).
- Le Groupe AFL est un outil de financement des investissements des collectivités locales, dont ces dernières sont les actionnaires exclusifs à travers la Société Territoriale, l'actionnaire majoritaire à plus de 99,9%. A l'instar des agences de financement des collectivités locales d'Europe du Nord, établies depuis plusieurs décennies, le Groupe Agence France Locale a vocation à être un acteur de référence du financement des investissements locaux.
- Le Groupe Agence France Locale a pour objectif de faire bénéficier les collectivités locales françaises d'un accès aux marchés de capitaux, par la mutualisation de leurs besoins, de sorte à leur accorder des conditions de financement attractives et transparentes.
- L'AFL gère ses activités bancaires de façon fortement dématérialisée, ce qui lui permet de limiter dans la durée ses coûts de fonctionnement.